

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Régie d'Exploitation des Restaurants du Personnel et des Elus
Communautaires- Création d'un groupement de commandes- Adoption de la
convention constitutive du groupement de commandes- Election d'un
représentant de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté Urbaine
pour présider la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.**

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des Marchés Publics et notamment son article 8,

Afin d'avoir l'assurance de susciter des offres attractives en globalisant les besoins et en mutualisant les moyens de mise en œuvre des procédures relativement lourdes pour la passation des marchés publics, il est proposé de créer un groupement de commandes pour l'achat des denrées alimentaires et autres prestations (produits d'entretien de cuisine, analyses bactériologiques, produits à usage unique....),

Considérant que ce groupement sera chargé de la passation des marchés pour le compte des membres du groupement, chaque établissement ayant ensuite la responsabilité de la signature des marchés avec le(s) prestataire(s) retenu(s) par le coordonnateur et de leur exécution,

Considérant que la Communauté Urbaine de Bordeaux assurera la mission de coordonnateur du groupement,

Considérant qu'il convient de définir les modalités de fonctionnement de ce groupement dans le cadre d'une convention constitutive,

Considérant que dans le cadre du groupement de commandes, il est nécessaire de procéder à l'élection, au sein des membres ayant voix délibérative de la Commission d'Appel d'Offres permanente de la CUB, du représentant à la Commission d'Appel d'Offres du groupement et de son suppléant,

Considérant que le représentant de la CUB assurera la présidence de la Commission d'Appel d'Offres du groupement,

Dans ces conditions, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, et après en avoir délibéré, de bien vouloir :

- Décider la création d'un groupement de commandes constitué des établissements suivants :

-1- Communauté Urbaine de Bordeaux
Régie d'Exploitation des Restaurants
Esplanade Charles de Gaulle
33076 Bordeaux Cedex

-2- Restaurant Inter-Administratif de Mériadeck
Immeuble Conseil Général/Préfecture
Esplanade Charles de Gaulle
33077 Bordeaux Cedex

-3- La Poste- Restaurant Inter-Entreprises du CRSF de Bordeaux
52 rue Georges Bonnac- BP 711
33006 Bordeaux Cedex

-4- La Poste- Restaurant Inter-Entreprises
2 avenue Jean Monnet
33170 Gradignan

-5- La Poste- Restaurant Inter-Entreprises de Bordeaux Centre de Tri
406 boulevard Jean Jacques Bosc
33065 Bordeaux Cedex

6- Commune de Canéjan
Hôtel de Ville- BP 31
33610 Canéjan

7- Commune de Cestas
Hôtel de Ville
2 Avenue Baron Haussmann
33610 Cestas

8- Association Restaurant Administratif du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement
Rue Pierre Ramond- Caupian- BP C
33165 Saint-Médard en Jalles Cedex

9- Direction Générale de la Police Nationale
Direction Centrale des CRS N°14
Petit chemin de Camparin- BP 141
33150 Cenon Cedex

10- Comité d'Etablissement EADS SPACE Transportation Aquitaine
Rue du général Niox « Issac»- BP 11
33165 Saint-Médard en Jalles

11- Centre de Formation Professionnelle des Adultes de Bordeaux-Caudéran
44 rue Bréau
33073 Bordeaux Cedex

12- Centre de Formation Professionnelle des Adultes de Bègles
50 rue Ferdinand Buisson- BP 139
33321 Bègles Cedex

13- Centre de Formation Professionnelle des Adultes de Périgueux
Avenue Ambroise Croizat
24750 Boulazac

14- Centre de Formation Professionnelle des Adultes de Pau
37 Avenue du Bézét- BP 1111
64011 Pau

15- Clinique de Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle « Les Grands
Chênes »
40 à 52 rue Stéhélin- BP 204
33021 Bordeaux Cédex

16- Polyclinique de Bordeaux Tondu
143 à 153 rue du Tondu
33082 Bordeaux Cedex

17- EADS SOGERMA SERVICES
Comité d'établissement de Mérignac
Rue Marcel Issartier- BP 2
33701 Mérignac

Ce groupement de commandes, en application de l'article 8 du code des Marchés Publics,
sera dénommé « **ARAE.ACHATS** »,

- Adopter la convention constitutive de ce groupement ci-annexée, confiant la mission de
coordonnateur à la Communauté Urbaine de Bordeaux,

- Autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux ou son
représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de la convention du
groupement de commandes,

- Approuver la désignation des membres titulaire et suppléant au sein de la Commission
d'Appel d'Offres du groupement de commandes :

- Membre titulaire : Monsieur Jean-Louis COUTURIER
- Membre suppléant : Monsieur Michel NEUVILLE

- Autoriser Monsieur Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la notification du ou des marché(s) conclu(s) par le groupement.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
2 DÉCEMBRE 2005**

M. ODETTE EYSSAUTIER

